

**COMITE REGIONAL D'EQUITATION
DE NOUVELLE CALEDONIE
AVENANT au REGLEMENT CSO FFE 2019**

**CHAMPIONNAT PROVINCIAL SUD C.S.O
CHAMPIONNAT PROVINCIAL NORD C.S.O
CHAMPIONNAT de NOUVELLE-CALEDONIE C.S.O**

Les concours de SAUT D'OBSTACLES en Nouvelle-Calédonie sont soumis au Règlement 2019 de la FFE, s'y référer pour toute participation des cavaliers ou des chevaux.

Au calendrier 2019 sont prévus les championnats suivants:

1. CHAMPIONNAT PROVINCIAL SUD :

- 7 concours de CSO CLUB, dont tous les résultats seront pris en compte pour le Championnat Provincial Sud.
- 7 concours de 2 jours CSO AMATEUR, dont tous les résultats seront pris en compte pour le Championnat Provincial Sud.
- 6 concours de CSO PONEYS, dont tous les résultats seront pris en compte pour le Championnat Provincial Sud.

2. CHAMPIONNAT PROVINCIAL NORD :

Voir avenants Nord

3. CHAMPIONNAT DE NOUVELLE-CALEDONIE :

un concours en 2 manches pour chaque DIVISION sauf Amateur élite, Amateur1 qui auront 2 épreuves, en cas d'égalité à l'issue des 3 manches le temps de la 1ere manche départagera les exæquo.

I. NIVEAU DES EPREUVES et PROGRAMME TYPE

a) Concours CLUB Province Sud:

Obligation d'organiser dans la même journée :

- 1) CLUB 4 : Barèmes autorisés : A sans Chrono, Temps différé, Barème club.
- 2) CLUB 3
- 3) CLUB 3 Adultes 26 ans et +
- 4) CLUB 2
- 5) CLUB 1

b) Concours AMATEUR- Province Sud:

Obligation d'organiser dans la journée du samedi :

- 1) AMATEUR 3
- 2) OPEN MAJOR (+ de 40 ans)
- 3) AMATEUR 2
- 4) AMATEUR 1
- 5) AMATEUR ELITE
- 6) Préparatoire 0,90 peut être majorée si annoncée
- 7) Préparatoire 1,00 peut être majorée si annoncée
- 8) Préparatoire 1,10 peut être majorée si annoncée

Obligation d'organiser dans la journée du dimanche :

- 1) AMATEUR 3
- 2) MAJOR (+de 40 ans), **ce niveau est ouvert aux cavaliers club et amateur (galop 4 Minimum), le degré de difficulté est celui de AM 3, la catégorie du cavalier (club ou Amateur) est défini par les autres épreuves auquel le cavalier participe.**
- 3) AMATEUR 2
- 4) AMATEUR 1
- 5) AMATEUR ELITE

Des épreuves préparatoires peuvent être rajoutées

- Pour le Championnat Provincial, le coefficient appliqué est celui de la FFE selon que l'épreuve est une vitesse (coeff. 0,25) ou un grand prix (coeff. 1)
 - En épreuves As Pony Elite, Amateur 2, 1, Elite, Enseignant 2, 1, Elite et Pro, un même poney / cheval peut concourir une seule fois dans la même épreuve.
- En As Pony Elite, Enseignant et Pro, un même couple ne peut participer qu'à un seul Grand Prix par jour. Les chevaux de 4 ans ne peuvent courir qu'une fois dans une seule épreuve par jour. Pour les chevaux de 5 et 6ans: Max. 2 épreuves/jour, 3 épreuves/concours.

Ex : 1 concours Amateur CRENC = 1 concours de 2 jours = 3 tours possible sur les 2 jours.
1 GP le samedi + 1 Club le dimanche = 2 concours = 4 tours possibles sur les 2 jours.

Rappel : Les J-CHX de 4 ans n'auront pas le droit de concourir avant le 14 juillet 2019.

c) Concours PONEYS Province Sud:

Obligation d'organiser dans la même journée

- 1) PONEY 4 (60 cm)
- 2) PONEY A1 (C/D) (40 cm)
- 3) PONEY A1 (A/B) (40 cm)
- 4) PONEY 3 (70 cm)
- 5) Plus au choix des épreuves spéciales et prépa

Pour les niveaux Pony 3, 4, A1(C/D), A1 (A/B) : Barèmes autorisés : A sans Chrono, Temps différé, Barème Club

II. PARTICIPATION et ACCES :

Conditions de qualification :

- Tous les cavaliers devront être titulaires de la Licence compétition Club FFE de l'année en cours.
 - Tous les chevaux seront engagés avec N° SIRE ou UPRA-Equine NC.
 - Engagement 1500F CFP pour chaque inscription cavalier ou cheval. 2500frs pour 1 engagement terrain
- Harnachements – Embouchures – Tenue** : se référer au Règlement CSO FFE 2019.

III. QUALIFICATIONS AUX CHAMPIONNATS PROVINCIAUX de Nouvelle-Calédonie :

Accès et participation au Championnat Provincial Sud:

a) Le Championnat Provincial Sud CLUB et PONEYS

Chaque NIVEAU d'épreuve fera l'objet d'un classement sur l'année, **n'y sont pas inclus les points obtenus lors du Championnat Territorial de Nouvelle-Calédonie.**

- **Les cavaliers** seront classés dans les épreuves CLUB, PONEYS,

Le cavalier ayant obtenu le total de points le plus important sur l'année dans un NIVEAU d'épreuves comptant pour le Championnat Provincial Sud, sera le **Champion Provincial Sud** de l'année dans cette catégorie.

b) Le Championnat Provincial Sud AMATEUR

Chaque NIVEAU d'épreuve fera l'objet d'un classement sur l'année, **n'y sont pas inclus les points obtenus lors du Championnat Territorial de Nouvelle-Calédonie.**

- **Les couples** seront classés dans les épreuves Amateur.

Le couple ayant obtenu le total de points le plus important sur l'année dans un niveau d'épreuves comptant pour le Championnat Provincial Sud, sera le couple champion provincial sud de l'année dans cette catégorie.

Ci-dessous tableau sur la fermeture des épreuves pour les couples en fonction des performances

Une performance a une durée de validité sur l'année de concours, c'est-à-dire pour cette année, du 01 février 2019 au 31 décembre 2019.

Les règles de fermeture sont appliquées de façon automatique à partir de l'enregistrement des résultats.

	AM Elite	AM 1	AM 2	AM 3
8 classements en AM Elite	ouvert	fermé	fermé	fermé
6 classements en AM 1	ouvert	ouvert	fermé	fermé
6 classements en AM 2	ouvert	ouvert	ouvert	fermé

Classement = 1^{er} Quart

Ex :

- Sur 1 épreuve à 12 partants, les 5 premiers appelés aux honneurs, seuls les 3 premiers Rentrent dans le 1^{er} quart donc comptabilisé comme 1 classement.
- Sur 1 épreuve à 40 partants, les 5 premiers appelés aux honneurs néanmoins les 10 premiers rentrent dans le 1^{er} quart donc comptabilisé comme 1 classement.

c) Le Championnat Provincial Nord

Accès et participation au Championnat Provincial Nord:

Chaque NIVEAU d'épreuve fera l'objet d'un classement sur l'année, **n'y sont pas inclus les points obtenus lors du Championnat Territorial de Nouvelle Calédonie**

- **Les cavaliers** seront classés dans les épreuves CLUB.

Le cavalier ayant obtenu le total de points le plus important sur l'année dans un NIVEAU d'épreuves, sera le **Champion Provincial Nord** de l'année dans cette catégorie.

IV. Le CHAMPIONNAT de NOUVELLE CALEDONIE :

a) Accès et participation au Championnat Territorial:

- Il est accepté une participation par cavalier et par couple, le cheval peut doubler ou plus en accord avec le Règlement FFE.

CHAMPIONNATS de CALEDONIE CSO 2018.

Niveaux

Club 4	Amateur 3	Poney 4
Club 3	Major	Poney 3
Club 2	Amateur 2	Poney A1
Club 1	Amateur 1	
Club Adulte	Amateur Elite	

Participation :

Pour participer au championnat de Nouvelle-Calédonie, les concurrents doivent attester de 2 épreuves **terminées** dans le niveau avant le Territorial, même si 1 ou plusieurs manches du Provincial sont reportées ou annulées.

Les concurrents ne peuvent participer qu'à un seul championnat.

V. Récompenses:

- Les 3 premiers du CHAMPIONNAT PROVINCIAL SUD de l'année dans chaque catégorie, seront récompensés. -
- Les 3 premiers du CHAMPIONNAT PROVINCIAL NORD de l'année dans chaque catégorie, seront récompensés.
- Les 3 premiers du CHAMPIONNAT de NOUVELLE CALEDONIE dans chaque catégorie, seront récompensés.

VI. EPREUVES HORS CHAMPIONNAT DITES « Grand Prix »

Pour rappel, ces épreuves devront respecter les règles de la FFE. Si des règlements spécifiques à ces épreuves sont fournis par les organisateurs, ils ne peuvent être que plus restrictifs que celui de la FFE.

(Exemple : on autorisera un organisateur qui souhaite n'avoir qu'un cheval par concurrent au lieu de 3 dans une épreuve. On n'autorisera pas un organisateur qui autoriserait les 5 ans dans une épreuve en 2 manches ou les 6 ans dans un derby si le niveau est amateur)

De même, les officiels de compétition de ces épreuves devront avoir le niveau de qualifications requis pour officier lors de ces manifestations.

Le prix des engagements de ces épreuves est libre et fixé par l'organisateur. Il devra figurer sur le programme de la compétition ainsi que le montant ou la nature des récompenses.

Tenue et Harnachement : même si ces épreuves sont ouvertes à plusieurs catégories, la tenue et le harnachement obligatoires sont définis par la hauteur de l'épreuve, **si égal ou supérieur à 95 cm, tenue et harnachement amateur obligatoires. Voir règlement FFE 2019.**